

MAIRIE  
LA GRIPPERIE  
SAINT-  
SYMPHORIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 24 AVRIL 2026  
**COMPTE-RENDU**

Nombre de conseillers :15

Présents :14

Votants :14

Absents:1

Président de séance:  
Denis ROUYER

Secrétaire de séance:  
Jean-Pierre DBJAY

L'an deux mil vingt-six, le 24 avril à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie de La Gripperie Saint Symphorien, sur convocation datée du 20 avril adressée par le maire, Denis ROUYER.

**PRESENTS:** Nicolas BRIOT, Teddy BROCHARD, Gilbert CHERBONNEL, Nelly CHEVALIER, Mickaël DAUNAS, Jean-Pierre DBJAY, Anaïs DUPÉRÉ, Christel LEFEVRE, Hanh-Claire LEVÊQUE, Lydie PERLADE, Laurence PLAIRE, Denis ROUYER, Stéphane VINET, Adeline ZIETHEN.

**ABSENT:** Joël BRUNET.

**ORDRE DU JOUR :**

**5.2.2**

**2026-19 Désignation des commissions communales**

M. ROUYER donne la parole à Anaïs DUPÉRÉ pour établir des commissions et expliquer les dossiers dont elles sont chargées.

Après discussion, les conseillers décident de les nommer à l'unanimité comme suit :

<b><u>APPEL D'OFFRES</u></b>	ROUYER DENIS		
	VINET STEPHANE	DUPERE ANAIS	DBJAY JEAN-PIERRE
	BRIOT NICOLAS	PLAIRE LAURENCE	ZIETHEN ADELINE
<b><u>COMMUNICATION</u></b>	ROUYER DENIS	DBJAY JEAN-PIERRE	DUPERE ANAIS
	LEVEQUE HANH-CLAIRE	PLAIRE LAURENCE	LEFEVRE CHRISTEL
<b><u>ANIMATION – CULTURE</u></b>	DUPERE ANAIS	DBJAY JEAN-PIERRE	DAUNAS MICKAEL
	CHEVALIER NELLY	CHERBONNEL GILBERT	PLAIRE LAURENCE
<b><u>VOIRIE / BATIMENTS</u></b>	VINET STEPHANE	DUPERE ANAIS	DAUNAS MICKAEL
	BROCHARD TEDDY		
<b><u>CONSEIL DES JEUNES</u></b>	VINET STEPHANE	PERLADE LYDIE	DUPERE ANAIS
	DBJAY JEAN-PIERRE		

**APPROUVE**

## 5.3.3

## 2026-20 Désignation des représentants aux commissions intercommunales

<b>COMMISSION</b>	<b>NOM DU REPRESENTANT</b>
Accessibilité	ROUYER DENIS
CLECT	DBJAY JEAN-PIERRE
Développement des actions pour la santé et la cohésion sociale territoriale	DBJAY JEAN-PIERRE / ZIETHEN ADELINE
Développement du nautisme et valorisation des espaces maritimes	ROUYER DENIS
Développement du tourisme	LEVEQUE HANH-CLAIRE / CHERBONNEL GILBERT
Développement économique, emploi, formation	ROUYER DENIS
Gestion des finances communautaires	ROUYER DENIS
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, assainissement et pluvial	ROUYER DENIS
Grands sites : estuaire de la Charente et arsenal de Rochefort, site du marais de Brougae et PNR	ROUYER DENIS
Mobilités du quotidien et mobilités douces	DBJAY JEAN-PIERRE / DUPERE ANAIS
Planification territoriale : SCOT , PLU, paysages et ADS	DUPERE ANAIS / DBJAY JEAN-PIERRE
Politique culturelle et gestion des équipements culturels	CHERBONNEL GILBERT / LEVEQUE HANH-CLAIRE
Politique d'accueil des gens du voyage	ROUYER DENIS
Politique sportive communautaire et système d'information et du numérique	BRUNET JOEL / DAUNAS MICKAEL
Projet alimentaire territorial : développement et valorisation des ressources alimentaires locales et préservation de la biodiversité et des espaces naturels (NATURA 200 et projet RAMSAR)	LEVEQUE HANH-CLAIRE / PERLADE LYDIE
Ruralité et gestion des matériels techniques mutualisés	ROUYER DENIS
Transition écologique, politique de l'habitat, énergie et environnement	DUPERE ANAIS / PERLADE LYDIE

---

**APPROUVE**

## 5.3.5

## 2026-21 Désignation des représentants à la commission de contrôle de la liste électorale

M. ROUYER propose de reconduire les personnes désignées lors du précédent mandat, à savoir M. CHEVALIER Jean-Michel comme

représentant de l'administration et M. DAUNAS Mickaël comme représentant du conseil municipal. Il propose également de remplacer le représentant du Tribunal par Mme FOULADOU Élisabeth.

Le conseil approuve à l'unanimité la désignation des membres évoqués ci-dessus.

---

**APPROUVE**

5.3.5

### **2026-22 Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directes**

M. le maire rappelle que la commune désigne 24 noms, parmi lesquels le service des impôts fera un choix.

Il propose les personnes suivantes:

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| - BRUNO Alain          | - CERF Daniel         |
| - POINAS Catherine     | - DAUNAS Frédéric     |
| - VINET Sonia          | - BACQUIÉ Yves        |
| - CAILLET Francette    | - ROUSSELLOT Virginie |
| - CHATELLIER Christine | - BENDER Emilie       |
| - DELMON Cédric        | - CHOBERT Yves        |
| - LAMOTTE Jean-Claude  | - BARANGER Fabrice    |
| - PLAIRE Myriam        | - AUBIN Lionel        |
| - ROUYER Bruno         | - ALQUIER Xavier      |
| - CHARRIER Fabienne    | - VERRIEZ Peggy       |
| - JOURNÉ Coralie       | - PELAUD Sandy        |
| - DENOYER Amandine     | - CAZENAVE Antoine    |

Le conseil approuve à l'unanimité la liste de noms.

---

**APPROUVE**

### **Remboursement des divers frais aux élus**

5.6.1

2026-23

A la demande de Monsieur le Maire, Mme RAUSCHER, secrétaire de mairie, explique que le conseil doit délibérer sur les modalités de remboursement des divers frais engagés par les élus lors de l'exercice de leur fonction. En effet, les frais avancés en matière de déplacement, repas, hébergement, garde et assistance peuvent être remboursés sur présentation des justificatifs.

A cette écoute, le conseil décide à l'unanimité d'approuver le remboursement des frais listés.

---

**APPROUVE**

5.3.5

### **2026-24 Désignation des délégués et représentants de la commune aux organismes et associations**

Il existe de nombreuses structures dans lesquelles la commune doit être représentée. Après énumération, les conseillers décident à l'unanimité de se proposer de la façon suivante:

SYNDICAT / ORGANISME	NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR	ELU DÉSIGNÉ
BANQUE ALIMENTAIRE		VINET Stéphane
CNAS	1 DÉLÉGUÉ DES AGENTS	RAUSCHER Aurélie
SYNDICAT DE PREFIGURATION DU PNR DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS	1 TITULAIRE / 1 SUPPLEANT	VINET Stéphane
		CHEVALIER Nelly

**APPROUVE**

## 7.9.2

### **2026-25 Modification des statuts de la régie**

M. le Maire donne la parole à Mme RAUSCHER, qui explique que le SGC a demandé à la commune de désigner un régisseur suppléant. Or les statuts de la régie doivent être modifiés (article n° 11) pour le permettre. De plus, afin de verser une indemnité de régie au régisseur principal, il faut également modifier l'article n°10.

A cette écoute, le conseil décide à l'unanimité de modifier les articles n° 10 et 11.

**APPROUVE**

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 heures 00**